

premier ministre (M. Bennett) ou au ministre de l'immigration (M. Gordon) si le Gouvernement avait l'intention de passer une loi spéciale pour empêcher l'immigration britannique ou américaine jusqu'à la fin de la crise actuelle. Je demande ceci pour deux raisons: c'est qu'à Trois-Rivières nous avons une fabrique de papier et une autre industrie qui, actuellement, font venir des gens d'Angleterre pour remplacer nos citoyens de Trois-Rivières. Nous avons aussi une fabrique de papier exploitée par une compagnie américaine qui, depuis qu'elle a fermé une autre de ses fabriques aux Etats-Unis, fait venir des citoyens américains pour prendre la place des trifluviens. Je désire savoir du premier ministre ou du ministre de l'immigration si le Gouvernement a l'intention de passer une loi à cet effet?

Comme je n'ai pas de réponse aux questions contenues dans cette première résolution, j'en prendrai une autre et je demanderai au premier ministre ou au ministre des Chemins de fer (l'hon. M. Manion) si c'est l'intention de son ministère de faire entrer le Canadien-National à Trois-Rivières? Actuellement, nous ne sommes desservis que par un seul chemin de fer. Je dois dire, que Trois-Rivières est la seule ville de quelque importance desservie par un seul chemin de fer. Il me semble que les quelques cent mille piastres qui pourraient être dépensées pour faire entrer le Canadien-National à Trois-Rivières seraient amplement compensées par le revenu additionnel qu'on en retirerait. Pour l'information des ministres, je dois dire que les recettes annuelles du chemin de fer Canadien-Pacifique, à Trois-Rivières, s'élèvent à \$10,000,000. Je dois déclarer que le gouvernement libéral a fait quelque chose en vue de l'entrée du Canadien National à Trois-Rivières, que des millions ont été dépensés à Shawinigan Falls et que, en plus, des millions ont été votés pour construire des quais, chez nous, dans ce but. Je désire savoir de l'honorable ministre si c'est l'intention du Gouvernement d'exécuter quelques-uns des travaux nécessaires pour compléter ce chemin de fer à même les \$20,000,000 qu'on nous demande de voter. Je désirerais obtenir une réponse à cette question, si possible.

Ne recevant aucune réponse à cette deuxième question, je désirerais maintenant savoir de la bouche du premier ministre, ou du ministre de la Marine, si le Gouvernement a l'intention de faire draguer la batture de pierre qui se trouve en face du quai de Sainte-Angele. Entre Sainte-Angele et Trois-Rivières se trouve la seule traverse convenable sur le fleuve Saint-Laurent, de Lévis à Sorel. Dans l'intérêt public, dans l'intérêt des comtés situés entre

Québec et Montréal, cette batture devrait être enlevée, et je demanderais à l'honorable ministre de la Marine ce qu'on a l'intention de faire à ce sujet.

L'hon. M. DURANLEAU: Je crois, monsieur le président, que l'honorable député de Trois-Rivières (M. Bettez) devrait donner avis d'une pareille question. Je n'ai pas encore sondé toutes les parties du Saint-Laurent pour être prêt à répondre, à brûle-pourpoint, à une question de cette nature-là. Je me demande d'abord si les travaux dont parle l'honorable député relèvent bien du ministère de la Marine ou s'ils ne sont pas plutôt du ressort du ministère des Travaux publics. J'espère que l'honorable député posera la question régulièrement et alors nous y répondrons.

M. BETTEZ: J'ai vu par les journaux que l'honorable ministre de la Marine avait fait une tournée d'inspection de Montréal à Québec et je croyais qu'il avait dû nécessairement passer à Trois-Rivières pour aller jusqu'à Québec.

L'hon. M. DURANLEAU: Je n'ai pas fait de sondage à Sainte-Angele; je puis répondre cela à l'honorable député de Trois-Rivières.

M. BETTEZ: Je désirerais aussi savoir du Gouvernement si on a l'intention de subventionner les écoles où l'on enseigne la fabrication du papier. Comme la plupart des députés le savent, il y a à Trois-Rivières une école pour l'industrie du papier, la seule du genre au pays. A venir jusqu'à ces dernières années, le Gouvernement donnait un certain montant pour les écoles techniques, et comme nous avons l'intention d'agrandir cette école, je voudrais savoir si, à même ces \$20,000,000 que l'on nous demande actuellement de voter, la ville de Trois-Rivières et la Commission technique dont je fais partie peuvent compter qu'elles recevront un montant quelconque.

M. BLAIR: Monsieur le président, je pense que le peuple de notre pays va s'opposer beaucoup à ce que nous votions cet argent sans qu'il sache comment il se dépensera. C'est un principe absolument mauvais. Ceux qui votent des fonds devraient avoir un contrôle à exercer sur les dépenses. Il semble y avoir aujourd'hui, dans certains milieux, une tendance à empêcher le contribuable d'exercer un contrôle sur les dépenses publiques. C'est très mal, mais telle semble la méthode adoptée dans plusieurs départements. Nous pourrions confier notre argent au gouvernement fédéral avec quelque raison de croire qu'il serait dépensé d'une façon honnête et raisonnable, mais si nous le confions